

Le Christ, Prêtre-Roi, cause du salut éternel selon He 10, 1-18

**Cristo, Sacerdote-Rei, causa de salvação eterna segundo
Hb 10,1-18**

**Christ, Priest-King, cause of eternal salvation according to
Heb 10,1-18**

**Cristo, Sacerdote-Rey, causa de salvación eterna según
Heb 10,1-18**

Rafael Cerqueira Fornasier¹

Waldecir Gonzaga²

Sommaire

Le but de cet article fut de développer un commentaire exégétique suivi de la péripoque de He 10,1-18, par le moyen d'une analyse littéraire du

¹ Docteur en Théologie avec Spécialisation en Sciences du Mariage et de la Famille à l'Institut Théologique Pontifical Jean-Paul II pour les Sciences du Mariage et de la Famille, à l'Université Pontificale du Latran (Rome, Italie) et Post-doctorat en cours au Département de Théologie de la PUC-Rio. Professeur au Cours de Théologie et au Programme de Post-graduation en Famille à la Société Contemporaine de l'Université Catholique de Salvador, Brésil. E-mail: <perafaelfornasier@gmail.com>; Currículo Lattes: <http://lattes.cnpq.br/0818516091348958> e ORCID ID: <https://orcid.org/0000-0001-5982-6454>

² Docteur en Théologie Biblique à l'Université Pontificale Grégorienne (Rome, Italie) et Post-doctorat à la FAJE (Belo Horizonte, Brésil). Directeur et professeur de Théologie Biblique au Département de Théologie de la PUC-Rio. Créateur et leader du Groupe d'étude d'Analyse Rhétorique Biblique Sémitique, accrédité par le CNPq, Brésil. E-mail: <waldecir@hotmail.com>; Currículo Lattes: <http://lattes.cnpq.br/9171678019364477> e ORCID ID: <https://orcid.org/0000-0001-5929-382X>

texte, en tenant compte du style employé par son auteur avec for accent rhétorique. On se sert, pour arriver à cette fin, d'une révision narrative de bibliographie, non exhaustive, en ce que qui concerne l'actualité de l'exégèse de ce texte. Quoique que l'on puisse voir en He 10,1-18 une récapitulation de tout l'ensemble He 8,1-10,18, comme il est courant, on peut y identifier, en plus de la conclusion de l'ensemble, une spécificité qui concerne la position que tient le Prêtre-Roi devant Dieu, comme un intercesseur qui, ayant accompli la médiation parfaite entre l'homme et Dieu, ne cesse d'envoyer son Esprit, afin que l'homme entre dans l'accomplissement de sanctification, en étant assuré de la perfection éternelle de l'offrande de Jésus-Christ, cause du salut.

Mots clés: Christ. Hébreux. Offrande. Salut éternel. Prêtre-Roi.

Resumo

O objetivo deste artigo foi desenvolver um comentário exegético seguido da perícopes de Hb 10,1-18, por meio de uma análise literária do texto, levando em consideração o estilo empregado por seu autor com forte ênfase retórica. Para tanto, utiliza-se uma revisão bibliográfica narrativa, não exaustiva, no que diz respeito à atualidade da exegese deste texto. Embora possamos ver em Hb 10,1-18 uma recapitulação do conjunto Hb 8,1-10,18, como de praxe se faz, pode-se identificar na perícopes, além da conclusão deste conjunto, uma especificidade que diz respeito à posição sustentada pelo Sacerdote-Rei perante Deus, como um intercessor que, tendo realizado a mediação perfeita entre o homem e Deus, nunca cessa de enviar o seu Espírito, para que o homem entre na realização da santificação, estando assegurada a perfeição eterna da oferta de Jesus Cristo, a causa da salvação.

Palavras-chaves: Cristo. Hebreus. Oferta. Salvação eterna. Sacerdote-Rei.

Abstract

The purpose of this article was to develop a followed exegetical commentary on the pericope of the Heb 10,1-18, by means of a literary analysis of the text, considering the style employed by its author with strong rhetoric emphasis. To achieve this, we use a narrative bibliographic review, not exhaustive, as regards the topicality of the exegesis of this text. Although we can see in Heb 10,1-18 a recapitulation of the whole Heb 8,1-10,18, as often made, we can identify with it, in

addition to the conclusion of the whole Heb 8,1-10,18, a specificity which concerns the position held by the Priest-King before God, as an intercessor who, having accomplished the perfect mediation between man and God, never ceases to send his Spirit, so that man enters into the fulfillment of sanctification, being assured of the eternal perfection of the offering of Jesus Christ, the cause of salvation.

Keywords: Christ. Hebrews. Offering. Eternal Salvation. Priest-King.

Resumen

El propósito de este artículo fue desarrollar un comentario exegético seguido de la perícopa de Heb 10,1-18, mediante un análisis literario del texto, tomando en cuenta el estilo empleado por su autor con fuerte énfasis retórica. Para eso, utilizamos una revisión bibliográfica narrativa, no exhaustiva, en cuanto a la actualidad de la exégesis de este texto. Aunque podemos ver en Heb 10,1-18 una recapitulación de todo Heb 8,1-10,18, como de hecho se hace, podemos identificar con él, además de la conclusión del todo Heb 8,1-10,18, una especificidad que concierne a la posición sostenida por el Sacerdote-Rey ante Dios, como un intercesor que, habiendo cumplido la perfecta mediación entre el hombre y Dios, no deja nunca de enviar su Espíritu, para que el hombre entre en el cumplimiento de la santificación, estando seguro de la perfección eterna de la ofrenda de Jesucristo, la causa de la salvación.

Palabras clave: Cristo. Hebreos. Ofrenda. Eterna Salvación. Sacerdote-Rey.

I – Introduction

L'épître aux Hébreux, écrite dans les années 70 à 80 après Jésus-Christ³, est assumée comme étant un texte qui pose les bases sûres pour le nouveau culte institué par Jésus-Christ, le vrai Grand-prêtre de la Nouvelle Alliance, en opposition au culte de l'Ancienne Alliance, en continuité avec celui-ci en vue de son plein accomplissement.

Le but de cet article fut de développer un commentaire exégétique suivi de la pericope de He 10,1-18, par le moyen d'une analyse littéraire du texte, en tenant compte du style employé par son auteur avec for accent rhétorique. On se sert, pour arriver à cette fin, d'une révision

³ GONZAGA, W. O. « *Corpus Paulinum* no cânon do Novo Testamento », p. 36.

narrative de bibliographie, non exhaustive, en ce qui concerne l'actualité de l'exégèse de ce texte.

Tout d'abord, dans un souci pédagogique, on présente le texte en grec et sa traduction en français reprise de la Traduction Œcuménique de la Bible (TOB). Ensuite, on situe la position de la section He 10,1-18 dans le grand ensemble littéraire de He 8,1-10,18, la *dispositio de la lettre aux Hébreux*⁴, en mettant en évidence les dispositions rhétoriques selon la proposition de He 8,6, qui annonce cet ensemble, et, puis, on indique et on analyse la structure littéraire de la section. Après cela, on entreprend un commentaire suivi du texte, en le divisant en quatre paragraphes ou sous-sections, à savoir: He 10,1-3 ; 10,4-10 ; 10,11-14 et 10,15-18⁵. A la fin, on tire quelques conclusions.

II - Texte et traduction de la péripécopie d'He 10, 1-18 (TOB)⁶

Le texte d'He 10,1-18 est présenté dans sa langue d'origine, qui est le grec, la langue de sortie, et dans une traduction en français, la langue d'arrivée. L'intention est d'offrir une vue sur l'ensemble du texte biblique, afin qu'il puisse être lu et vérifié dans son ensemble, en voyant toute la beauté rhétorique qu'il présente, pouvant être lu par ceux qui connaissent ou non la langue grecque. Même pour ceux qui ne connaissent pas la langue grecque, il est possible de voir la grande beauté du texte de l'auteur de l'Épître aux Hébreux, qui l'a écrit avec une très grande richesse de détails linguistiques, tenant compte d'une très belle Théologie sur le Christ, Prêtre-Roi, cause de salut éternel, que présente cette péripécopie.

<p>¹ Σκιὰν γὰρ ἔχων ὁ νόμος τῶν μελλόντων ἀγαθῶν, οὐκ αὐτὴν τὴν εἰκόνα τῶν πραγμάτων, κατ' ἐνιαυτὸν ταῖς αὐταῖς θυσίαις ἃς προσφέρουσιν εἰς τὸ διηνεκὲς</p>	<p>¹ Ne possédant que l'esquisse des biens à venir et non l'expression même des réalités, la loi est à jamais incapable, malgré les sacrifices, toujours les mêmes,</p>
--	--

⁴ MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 429.

⁵ KOESTER, G. R., *Hebrews*, p. 436, présente une division aussi en quatre paragraphes, mais avec une petite différence au v. 4, à savoir : He 10,1-4; 10, 5-10; 10, 11-14; 10, 15-18.

⁶ Texte grec du Nestlé-Aland et la traduction elle est prise de la Bible TOB.

<p>οὐδέποτε δύναται τοὺς προσερχομένους τελειῶσαι·</p> <p>² ἐπεὶ οὐκ ἂν ἐπαύσαντο προσφερόμενοι διὰ τὸ μηδεμίαν ἔχειν ἔτι συνείδησιν ἁμαρτιῶν τοὺς λατρεύοντας ἅπαξ κεκαθαρισμένους;</p> <p>³ ἀλλ' ἐν αὐταῖς ἀνάμνησις ἁμαρτιῶν κατ' ἐνιαυτόν·</p> <p>⁴ ἀδύνατον γὰρ αἷμα ταύρων καὶ τράγων ἀφαιρεῖν ἁμαρτίας.</p> <p>⁵ Διὸ εισερχόμενος εἰς τὸν κόσμον λέγει· θυσίαν καὶ προσφοράν οὐκ ἠθέλησας, σῶμα δὲ κατηρτίσω μοι·</p> <p>⁶ ὀλοκαυτώματα καὶ περὶ ἁμαρτίας οὐκ εὐδόκησας.</p> <p>⁷ τότε εἶπον· ἰδοὺ ἦκω, ἐν κεφαλίδι βιβλίου γέγραπται περὶ ἐμοῦ, τοῦ ποιῆσαι ὁ θεὸς τὸ θέλημά σου.</p> <p>⁸ ἀνώτερον λέγων ὅτι θυσίας καὶ προσφοράς καὶ ὀλοκαυτώματα καὶ περὶ ἁμαρτίας οὐκ ἠθέλησας οὐδὲ εὐδόκησας, αἵτινες κατὰ νόμον προσφέρονται,</p> <p>⁹ τότε εἶρηκεν· ἰδοὺ ἦκω τοῦ ποιῆσαι τὸ θέλημά σου. ἀναίρει τὸ πρῶτον ἵνα τὸ δεύτερον στήσῃ,</p> <p>¹⁰ ἐν ᾧ θελήματι ἡγιασμένοι ἐσμέν διὰ τῆς προσφορᾶς τοῦ σώματος Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐφάπαξ.</p> <p>¹¹ Καὶ πᾶς μὲν ἱερεὺς ἔστηκεν καθ' ἡμέραν λειτουργῶν καὶ τὰς αὐτὰς πολλάκις προσφέρων</p>	<p>offerts chaque année indéfiniment, de mener à l'accomplissement ceux qui viennent y prendre part.</p> <p>² Sinon, n'aurait-on pas cessé de les offrir pour la simple raison que, purifiés une bonne fois, ceux qui rendent ainsi leur culte n'auraient plus eu conscience d'aucun péché ?</p> <p>³ Mais, en fait, par ces sacrifices, on remet les péchés en mémoire chaque année.</p> <p>⁴ Car il est impossible que du sang de taureaux et de boucs enlève les péchés.</p> <p>⁵ Aussi, en entrant dans le monde, le Christ dit : De sacrifice et d'offrande, tu n'as pas voulu, mais tu m'as façonné un corps.</p> <p>⁶ Holocaustes et sacrifices pour le péché ne t'ont pas plu.</p> <p>⁷ Alors j'ai dit : Me voici, car c'est bien de moi qu'il est écrit dans le rouleau du livre : Je suis venu, ô Dieu, pour faire ta volonté.</p> <p>⁸ Il déclare tout d'abord : Sacrifices, offrandes, holocaustes, sacrifices pour le péché, tu n'en as pas voulu, ils ne t'ont pas plu. Il s'agit là, notons-le, des offrandes prescrites par la loi.</p> <p>⁹ Il dit alors : Voici, je suis venu pour faire ta volonté. Il supprime le premier culte pour établir le second.</p>
---	---

θυσίας, αἵτινες οὐδέποτε
δύναται περιελθεῖν ἁμαρτίας,

¹² οὗτος δὲ μίαν ὑπὲρ ἁμαρτιῶν
προσενέγκας θυσίαν εἰς τὸ
διηλεκτὸν ἐκάθισεν ἐν δεξιᾷ τοῦ
θεοῦ,

¹³ τὸ λοιπὸν ἐκδεχόμενος ἕως
τεθῶσιν οἱ ἐχθροὶ αὐτοῦ
ὑποπόδιον τῶν ποδῶν αὐτοῦ.

¹⁴ μὴ γὰρ προσφορᾷ
τετελείωκεν εἰς τὸ διηλεκτὸν τοὺς
ἁγιαζομένους.

¹⁵ Μαρτυρεῖ δὲ ἡμῖν καὶ τὸ
πνεῦμα τὸ ἅγιον· μετὰ γὰρ τὸ
εἰρηκέναι·

¹⁶ αὕτη ἡ διαθήκη ἦν διαθήσομαι
πρὸς αὐτοὺς μετὰ τὰς ἡμέρας
ἐκεῖνας, λέγει κύριος· διδοὺς
νόμους μου ἐπὶ καρδίας αὐτῶν
καὶ ἐπὶ τὴν διάνοιαν αὐτῶν
ἐπιγράψω αὐτούς,

¹⁷ καὶ τῶν ἁμαρτιῶν αὐτῶν καὶ
τῶν ἀνομιῶν αὐτῶν οὐ μὴ
μνησθήσομαι ἔτι.

¹⁸ ὅπου δὲ ἄφεσις τούτων, οὐκέτι
προσφορὰ περὶ ἁμαρτίας.

¹⁰ C'est dans cette volonté que
nous avons été sanctifiés par
l'offrande du corps de Jésus
Christ, faite une fois pour toutes.

¹¹ Et tandis que chaque prêtre se
tient chaque jour debout pour
remplir ses fonctions et offre
fréquemment les mêmes
sacrifices, qui sont à jamais
incapables d'enlever les péchés,

¹² lui, par contre, après avoir
offert pour les péchés un sacrifice
unique, siège pour toujours à la
droite de Dieu

¹³ et il attend désormais que ses
ennemis en soient réduits à lui
servir de marchepied.

¹⁴ Par une offrande unique, en
effet, il a mené pour toujours à
l'accomplissement ceux qu'il
sanctifie.

¹⁵ C'est ce que l'Esprit Saint nous
atteste, lui aussi. Car après avoir
dit :

¹⁶ Voici l'alliance par laquelle je
m'allierai avec eux après ces
jours-là, le Seigneur a déclaré : En
donnant mes lois, c'est dans leurs
coeurs et dans leur pensée que je
les inscrirai,

¹⁷ et de leurs péchés et de leurs
iniquités je ne me souviendrai
plus.

¹⁸ Or, là où il y a eu pardon, on ne
fait plus d'offrande pour le péché.

III – Place de la section dans le grand ensemble littéraire

Notre péricope a sa position au sein du grand ensemble C de l'épître aux Hébreux, selon le découpage du Rouwez⁷ qui s'inspire en grande partie de Vanhoye⁸. Cet ensemble comprend les chapitres 5,11–10,39 (ABCB'A'). Plus précisément, cette section (B') se présente à la fin du développement doctrinal, à l'intérieur de ce qui constitue en toute évidence la partie centrale du texte d'Hébreux. La section est suivie d'une partie parénétique, qui, avec He 5,11–6,20, encadrent la partie doctrinale, et délimitent ainsi ce grand ensemble, dont le noyau est constitué par He 8,1-9,28 : « Le Christ rendu parfait par son sacrifice »⁹. Ainsi, He 10,1-18, selon cette structure concentrique, correspond à He 7,1-28 (B) qui aborde la question du « sacerdoce éternel »¹⁰.

Selon Vanhoye¹¹, notre section a été annoncée en He 5,9-10 :

et (qui) ayant-été-rendu-parfait, devint, (pour) tous ceux qui-l'écoutent-obéissance, cause de *salut* éternel, ayant-été-proclamé-à-l'adresse-de-l'assemblée par Dieu : prêtre-en-chef selon l'ordre de Melchisédech.

A cet endroit, l'exégète identifie une annonce de sujet (*propositio*) qui renvoie aux sections auxquelles correspondent He 7,1-28 (B) ; 8,1–9,28 (C), 10,1-18 (B'). Et il fait valoir cet indice à partir du rapprochement entre l'occurrence du mot « salut » dans la proposition et en He 9,28, qui précède immédiatement He 10,1-18.

Vanhoye¹² applique donc le thème du Christ « cause de salut éternel » à notre section. Néanmoins, comme nous pouvons remarquer, le mot « salut » comme tel n'apparaît pas dans la péricope, même si, comme le dit Rouwez, « peut-être peut-on faire valoir l'importance que prennent dans cette section la sanctification des chrétiens et

⁷ ROUWEZ, J., « La structure littéraire du texte d'hébreux ».

⁸ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux* ; aussi MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 430.

⁹ ROUWEZ, J., « La structure littéraire du texte d'hébreux », p. 8 ; DATTLER, F., *A Carta aos Hebreus*, p. 133.

¹⁰ MIMOUNI, S. C., Le « grand prêtre » Jésus « à la manière de Melchisédech » dans l'Épître aux Hébreux, p. 79-105.

¹¹ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 55. Voir aussi son schéma graphique.

¹² VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*.

l'accomplissement qui les rend parfaits » (He 10,10.14)¹³. Alors, il faut se demander si les indices avancés rendent justice à une lecture linéaire de notre section, qui se prête mieux à la compréhension du propos rhétorique de l'épître aux Hébreux.

III.1 – Dispositions rhétoriques selon la proposition de He 8,6

Ainsi, Rouwez¹⁴ identifie en He 8,6 une proposition rhétorique qui annonce tout l'ensemble qui va de He 8,7–10,18. En effet, en He 8,6 le texte se présente de la manière suivante :

c - « Mais en-fait, (c'est) un *office* plus-distingué (qu')il a-obtenu
 b - d'autant qu'aussi (c'est) d'une alliance supérieure (qu')il est médiateur,
 a - telle-que (c'est) sur-la-base-de promesses supérieures qu'elle a été-mise-en-loi. »¹⁵

Cet ordre inversé du verset est alors l'annonce du triple développement linéaire selon la division que nous suivons, à savoir : He 8,1-9,10/ 9,11-28/ 10,1-18. Par conséquent, notre section correspond au « c » de la proposition. Et cela notamment par l'affirmation selon laquelle le Christ est dit avoir obtenu « un office (*leitourgian*) plus distingué ». Or, comme le fait remarquer Rouwez,

le terme apparenté à *leitourgian* n'apparaît que dans la partie 10,1-18, vs 11, quand l'auteur parle du prêtre 'officiant' (*leitourgôn*), participe présent, auquel répond le participe présent 'attendant' (*ekdechomenos*) qui qualifie l'office du Christ exalté dans les cieux¹⁶.

¹³ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 4. Dans cet exposé, Rouwez suggérerait que cette section ne porte plus le titre : « Le Christ, cause du salut éternel ». C. Spicq intitule ce passage « Impuissante répétition des sacrifices anciens et efficacité de l'oblation volontaire du Christ » ; et la *Traduction Œcuménique de la Bible* : « L'unique sacrifice efficace ».

¹⁴ ROUWEZ, J., « La structure littéraire du texte d'hébreux ». Vanhoye adopte plus tard ce même point de vue ; VANHOYE, A., *La lettre aux Hébreux*, p. 179-195.

¹⁵ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 2.

¹⁶ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 1. Plus loin, nous aurons à mettre en évidence le rapport d'opposition entre ces deux verbes au participe présents.

Ainsi, He 10,1-18 développe le « c » de la *propositio* identifiée en He 8,6. Mais il y a plus, toute la disposition rhétorique de l'ensemble He 8,7–10,18 peut être confirmée par les traits d'inclusion de la finale en He 10,1-18:

c - un *office* plus distingué

b – une *alliance* supérieure

a - sur la base de promesses supérieures mise en *loi* (8,6)

c - *officiant* [...] à la droite de Dieu, pour le reste attendant jusqu'à ce que soient posés ses ennemis marchepied de ses pieds (10,11.13)

b - Telle est l'*alliance* que je disposerai envers eux, après ces jours-là (10,16)

a - donnant mes *lois*, c'est sur
leurs cœurs et sur leur pensée que je les inscrirai et de leurs péchés et de leurs iniquités je ne me rappellerai plus (10,17)¹⁷

III.2 – Structure littéraire de la section B': 10,1-18,

Selon la structure que nous suivons pour la section He 10,1-18, il faut tout d'abord remarquer la transition entre le ch. 9 et le ch. 10, manifestée par le mot crochet désigné par le verbe « προσφέρω / offrir », au v. 28 du ch. 9 : « le Christ... fut-porté-en-offrande » ; et au v. 1, du ch. 10 « ils portent-en-offrande... ». Ce même verbe ouvre le développement, en formant ainsi une inclusion, qui sera fermée au v. 18, où la racine du même verbe réapparaît dans le mot « offrande », terme qui ne se trouve que dans cette section-ci. Cette inclusion manifeste, par conséquent, une correspondance par opposition entre le fait de « porter-en-offrande pour le temps qui perdure », au v. 1, et la finale où l'auteur affirme la suppression de toute offrande portée pour le péché (v. 18).

Signalons encore le rapport entre cette section et la section C (8,1–9,28), qui l'a précédée, et cela notamment par le rappel de quelques mots. Nous avons au début de notre section, au v. 1, le mot grec « σκία / ombre », qui est déjà apparu en He 8,5, traduit par « esquisse » (« des choses-qui-sont-dans-les-cieux », en He 8,5). De même, encore au v. 1, le mot « loi » à des occurrences en He 8,4 ; 9,19.22. L'expression « biens qui-

¹⁷ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 3.

doivent-advenir », fut employée en He 9,11, en lien avec le « Christ ». Notons, enfin, pour ce rapport entre les sections C (8,1–9,28) et B' (10,1-18), que la phrase « chaque année (par) les mêmes sacrifices, qu'ils portent-en-offrande... » a été préparée par He 9,25, où la nécessité d'une offrande annuelle portée par le grand-prêtre est évoquée.

Donc, selon le découpage du ch. 10, nous distinguons quatre petits paragraphes ou sous-sections (vs 1-3 ; 4-10 ; 11-14 ; 15-18), indiqués par les lettres (ABB'A'), qui se disposent dans un parallélisme concentrique. Comme Vanhoye le fait remarquer,

le nom de *Jésus-Christ* apparaît à la fin du deuxième (10,10), c'est-à-dire au centre de la section. Pour lui assurer cette place, l'auteur c'est abstenu en 10,5 d'exprimer le sujet du verbe et il s'est contenté en 10,12 d'employer un pronom¹⁸.

La sous-section « A » (vs 1-3) est délimitée dans son développement central par l'expression « chaque année », en *a* (v.1) et *a'* (v.3). La structure interne est régie par une symétrie, encadrée par les termes des lettres *ab* et *a'b'*, comme on peut voir à la traduction de Rouwez¹⁹. Dans la sous-section « B » (vs 4-10), la place du v. 4 pourrait faire l'objet d'hésitation, à savoir s'il doit être rattaché à la suite des trois premiers versets, comme le fait la plupart des traducteurs, ou s'il doit ouvrir la deuxième sous-section « B » (vs 4-10), comme il se présente dans la structure de Rouwez²⁰, afin de mettre en relief l'alternance entre l'exclusion du culte ancien et la présentation du Christ. Une alternance qui, selon Vanhoye²¹, se déploie dans tout le deuxième paragraphe en commençant par le v. 4.

En outre, la position de ce v. 4, dans le début du deuxième paragraphe, permet d'avoir un mot-crochet entre le premier et le deuxième, par la mention du mot « péché » (He 10,3 et 4). Cependant, il nous semble que le choix de la structuration linéaire met l'accent sur l'ouverture des deux premières sous-sections par le « γὰρ / *mais* »,

¹⁸ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 162 ; aussi VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 164 ; aussi MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 425.

¹⁹ ROUWEZ, J., « Traduction », p. 13.

²⁰ ROUWEZ, J., « Traduction », p. 13.

²¹ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 162-164.

ouvrant ainsi le développement de la section. Développement qui, pour ce deuxième paragraphe (B = vs 4-10), est encadré par l'occurrence des mots « offrande » et « corps » (vs 5.10). La sous-section B' (vs 11-14) est marquée d'un contraste déjà signalé plus haut, entre le prêtre officiant debout, et le Christ assis « ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ / à la droite de Dieu » en attente. Cela indique tout le balancement antithétique du paragraphe, non polarisant (de type *aut aut*) mais dialectiques (de type *et et*)²². Et la sous-section A' (vs 15-18) apparaît à la fin comme la conclusion de l'ensemble, par le témoignage de l'Esprit Saint sur une base scripturaire tirée de Jr 31,31-34 (LXX : Jr 38,31-34)²³.

IV. Commentaire suivi du texte

IV. A – Premier paragraphe: vs 1-3

Nous avons en mémoire l'emploi récurrent du vocable « νόμος / loi », au ch. 7, et sa connotation propre, par opposition à la « parole de la prestation-de-serment ». Ici, dans notre premier paragraphe, l'auteur s'en prend à l'inefficacité des sacrifices prescrits par cette même loi infirme²⁴. Une loi qui ne peut *jamaïs* rendre-parfait, comme l'affirmait avec force l'auteur en He 7,19. Certains n'hésitent pas à voir, dans ce début de chapitre, une reprise de ce qui a été affirmé en He 8,5²⁵. Néanmoins, si le rapprochement est fait notamment grâce au mot « σκιά / ombre », il y a des différences. Il faut noter que la perspective ici tient à mettre en contraste les sacrifices offerts selon la loi, et là, en He 8,5, il s'agissait d'une comparaison entre le sanctuaire céleste et le terrestre, désigné par la tente. Le mot « σκιά / ombre », qui apparaît en position emphatique au début de la phrase dans le grec, est mis en opposition / contraste à « εἰκόν

²² MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 429.

²³ PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 550 ; LENSKI, R. C. H., *The Interpretation of the Epistle to the Hebrews and the Epistle of James*, p. 339; LANE, W. L., *Hebrews*, p. 257.

²⁴ GUTHRIE, D., *Hebreus*, p. 189 ; PHILLIPS, R. D., *Hebreus*, p. 324; PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 523.

²⁵ HUGHES, P. E., *A commentary on the Epistle to the Hebrews*, p. 389.

/ *image* » (*contradictio in terminis*)²⁶, un hapax dans toute l'épître aux Hébreux. Tandis que le premier évoque une vague et faible imitation, d'où sa traduction par « esquisse », le second a le sens d'une imitation plus exacte, « une figure dans laquelle s'exprime la réalité d'une chose, son "essence" »²⁷.

Au début du ch. 10, l'esquisse est en rapport avec les « biens qui doivent advenir », tandis que l'image est en relation aux « réalités ». « Ἀγαθῶν / *des biens* » (He 9,11) et « πραγμάτων / *des choses* » (He 10,1) désignent tous deux les réalités célestes. Or, le Christ a été présenté en He 9,11 comme le prêtre qui porte avec lui ses biens qui doivent advenir. Si la loi n'est qu'une esquisse de ses biens, elle ne demeure pas pour autant sans lien avec l'image elle-même des réalités. En ce sens, la loi acquiert, à partir du rapport entre l'ombre et l'image, un caractère de préfiguration par rapport à l'image de la réalité même advenue par l'offrande de Jésus-Christ²⁸.

L'expression « chaque année » (He 9,25) renvoie au sacrifice annuel d'expiation pour les péchés (Yom Kippur)²⁹, prescrit par la loi (Lv 16,34), dont les buts étaient d'effacer les péchés et refaire l'union entre l'homme et Dieu rompue par le premier. Cependant, Hébreux, en indiquant d'emblée leur répétition et l'effort de ceux qui les offrent, *pour le temps qui perdure* (c'est-à-dire pour toujours)³⁰, veut démontrer par cet argument leur inefficacité relative à atteindre le but recherché. La « νόμος / *loi* » donc, ne peut, à travers les mêmes sacrifices portés en

²⁶ ATTRIDGE, H. W., *Hebrews*, p. 270-271 ; GUTHRIE, D., *Hebrews*, p. 189 ; LANE, W. L., *Hebrews*, p. 260; LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 159 ; PHILLIPS, R. D., *Hebreus*, p. 321; KISTEMAKER, S., *Hebreus*, p. 375 ; MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 412; PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 518-9-520 ; LENSKI, R. C. H., *The Interpretation of the Epistle to the Hebrews and the Epistle of James*, p. 323.

²⁷ SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 303.

²⁸ « Les sacrifices de l'ancienne alliance sont préfiguratifs. Donc leur caractère transitoire et *ad tempus* n'est pas fortuit mais est suggéré à l'auteur à partir de leur caractéristique préfigurative en tant que la loi cultuelle de laquelle ils dépendent, a une ombre des biens futures et non pas la réalité même des choses ». CASALINI, N., « I sacrifici dell'antica alleanza nel piano salvifico di Dio secondo la Lettera agli Ebrei », p. 448; MAZZAROLO, I. *Hebreus*, o que muda depois de Jesus?, p. 137.

²⁹ MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 412-14; ATTRIDGE, H. W., *Hebrews*, p. 271 ; LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 159 ; GUTHRIE, D., *Hebrews*, p. 190 ; LOPES, A. N., *Hebreus*, p. 209 ; KISTEMAKER, S., *Hebreus*, p. 375 ; LONG, T. G., *Ebrei*, p. 127.

³⁰ PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 521.

offrande, *jamais* (l'utilisation de l'adverbe rare « οὐδέποτε / *jamais* » est emphatique)³¹, rendre parfait (He 10,1 ; 7,29) ceux qui s'approchent, ceux qui rendent le culte, comme le dira le v. 2. En outre, l'auteur d'Hébreux fait exprès d'omettre le mot « θεός / *Dieu* », si souvent introduit dans nos traductions, après le verbe « approcher », en mettant davantage en évidence la faiblesse des sacrifices³².

La conjonction « ἐπεὶ / *puisque* », au v. 2, ouvre la séquence c'd'e'f', qui introduit une confirmation à l'argumentation par une question rhétorique. Cette partie de la phrase aboutit subtilement à la constatation de l'impossibilité pour les sacrifices de parvenir à une purification qui soit efficace et définitive *pour le temps qui perdure*. Cette idée est renforcée par l'occurrence du mot « ἅπαξ / *une fois pour toutes* ». Ainsi, les sacrifices offerts sans cesse, pour ceux qui rendent le culte, ne parviennent pas à la purification de la conscience des péchés³³. Depuis le chapitre 9, nous savons qu'on est rendu parfait ou non selon la purification de la conscience (vs 9.14). Ce qui ici est bien mis en évidence par le parallèle entre f et f' : « rendre parfait » et « être purifié ».

Mais ce qui se passe au jour du « Grand Pardon » est ainsi le contraire de ce que la purification devait accomplir, nous dit l'auteur d'Hébreux, au v. 3. Les « mêmes sacrifices » portés chaque année font plutôt le rappel des péchés. En effet, Lv 16,21 décrit la confession des péchés du peuple par Aaron, à l'intérieur du rite d'expiation. Or, le mot « ἀνάμνησις / *souvenirs* », employé au v. 3, qui pourrait être mis en rapport avec « la conscience du péché », au v. 2, indique cette mémoire des péchés pour le moins dramatique. Le mot n'évoque pas simplement un rappel vague, subjectif, une remise en mémoire, mais plutôt une manifestation, un rendre présent, par une proclamation solennelle, à l'intérieur de l'acte liturgique lui-même³⁴.

³¹ GUTHRIE, D., *Hebreus*, p. 190.

³² Souvenons-nous qu'en He 7,19.25, le verbe « approcher » est employé avec son complément, à savoir « Dieu » ; et cela précisément par la médiation de Jésus (7,25).

³³ Si la purification avait été obtenue, les rites seraient devenus inutiles. « S. Jean Chrysostome propose l'exemple du remède parfait dont un seul emploi guérit entièrement le malade. Une fois la santé recouvrée, on le délaisse. S'il faut sans cesse en user, c'est que son efficacité est restreinte ou nulle » ; SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 303 ; SCHIERSE, F. J., *Epistola aos Hebreus*, p. 93.

³⁴ On n'hésitera pas à noter que les deux autres occurrences du mot, dans tout le NT, apparaissent dans un contexte cultuel, en lien avec l'eucharistie en Lc 22, 19 ; 1 Co 11, 24.25 ; SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 303.

Par conséquent, ceux qui rendent le culte non seulement se remettent en mémoire, dans le sens de rendre présent, leurs péchés, mais, pour eux, cela signifie aussi que Dieu se rappelle leurs fautes. Or, il nous semble que la « νόμος / loi » et les « ἀνάμνησις / sacrifices » ont eu leur efficacité propre en ce qu'ils, d'un côté, indiquaient les « ἁμαρτίαι / péchés » du peuple en les mettant en mémoire, et, de l'autre, par les sacrifices annuels, ils soulageaient temporairement ceux qui rendaient le culte de leur mauvaise conscience.

En même temps, tout le drame de se remettre les péchés en mémoire consiste : 1) dans le fait de chercher sans cesse, par les mêmes sacrifices, à opérer une purification des péchés qui n'est pas parfaite, c'est-à-dire qui ne nettoie pas la conscience, l'intérieur, mais seulement l'extérieur ; et, 2) dans la démarche, répétée tous les ans, pour rétablir par les multiples sacrifices une Alliance rompue par la faute, ce qui rendait l'existence de cette même Alliance et ces promesses comme conditionnées, en fonction de la fidélité ou l'infidélité à la loi cultuelle. Nous allons donc voir, comment l'offrande unique de Jésus Christ accomplit ces deux buts envisagés par l'ancienne économie.

IV. B – Deuxième paragraphe : vs 4-10

Le v. 4 ouvre cette sous-section (B' : vs 4-10) par un « γὰρ / mais », qui fait la continuité avec ce qui précède. Tout d'abord, ce v. 4 conclut, en une phrase lapidaire, que le sang des bêtes n'arrive pas à écarter les péchés. L'auteur avait déjà affirmé en He 9,13, que le sang des animaux opère seulement une purification de la chair, et donc extérieure et rituelle³⁵. Indirectement, il rappelle ici qu'il n'y a que le sang du Christ qui purifie la conscience (He 9,14). C'est pour cela que le verset joue aussi un rôle de transition, en introduisant le développement central des vs 5-10.

Les textes de l'AT qui expriment le rejet de Dieu des carnages rituels sont nombreux³⁶. L'auteur en choisit un très significatif, car il énumère quatre genres d'oblations sacrificielles, et exprime en même

³⁵ MAZZAROLO, I. Hebreus, o que muda depois de Jesus?, p. 138.

³⁶ Is 1,11 ; Jr 6,20 ; 7,22 ; Os 6,6 ; Am 5,21-25 ; Mi 6, 6-8 ; Ps 40,7-9 ; 50,13-15 ; 51,18-19.

temps le refus de Dieu. Le Ps 40,7-9, cité d'après le grec de la LXX³⁷, reprend donc les quatre principaux types de sacrifices. Et il est mis sur les lèvres de *celui* qui, comme on le constate plus loin, est Jésus-Christ lui-même (v. 10). La première phrase du v. 5 est introduite par un « διό / *c'est pourquoi* », qui annonce une nouveauté, laquelle est précisée par l'expression spatio-temporelle « venant-en-entrant dans le monde ».

Comme nous l'avons dit, il est question ici de Jésus-Christ. Mais il ne s'agit pas de l'entrée dans une « terre habitée », selon le sens qu'en donnait He 1,6, explicité en He 2,5. L'auteur évoque plutôt l'Incarnation du Fils de Dieu préexistant déjà avant les temps (He 1,6). Mais, puisque la citation du psaume suit immédiatement cette expression, il est tout à fait normal de voir que cela concerne aussi toute la vie de Jésus, en particulier le moment de sa passion et de sa Croix³⁸.

La citation du Ps 40 apparaît dans une alternance de phrases des vs 5-7, dans les sens messianiques et davidique³⁹. Cette alternance montre la dépréciation de la part de Dieu envers les différents types de sacrifices⁴⁰, en ne les voulant pas. Et de même, le psaume présente un personnage, dont le « corps » (v. 5 : « σῶμα / *corp* » apparaît ici pour la première fois dans l'épître aux Hébreux) est ajusté par Dieu, et vient accomplir sa « volonté »⁴¹ (v. 7. « θέλημα / *volonté* »: première occurrence, également). Celui qui parle dans le psaume, et qui vient faire la « θέλημα τοῦ θεοῦ / *volonté de Dieu* », sur laquelle l'auteur veut ici insister avec force, déclare qu'il était question de lui dans le « rouleau de livre ». Ce « rouleau », comme le fait remarquer C. Spicq,

³⁷ KOESTER, G. R., *Hebrews*, p. 438 ; MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 417, et KOESTER, G. R., *Hebrews*, p. 432, présentent un tableau synoptique entre le texte massorétique, la LXX (*Jr* 38, 31-34) et He 10, sur le Ps 40(39) utilisé dans He 10,5-7; ATTRIDGE, H. W., *Hebrews*, p. 274 ; KISTEMAKER, S., *Hebrews*, p. 378 ; PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 535 ; LANE, W. L., *Hebrews*, p. 262-263.

³⁸ SCHIERSE, F. J., *Epístola aos Hebreus*, p. 97.

³⁹ LENSKI, R. C. H., *The Interpretation of the Epistle to the Hebrews and the Epistle of James*, p. 326.

⁴⁰ Il s'agit du sacrifice sanglant (e. g., sacrifice de paix) ; du sacrifice non-sanglant ou sacrifice de communion (ou encore offrande végétale) ; de l'holocauste, qui consume entièrement la victime ; et le sacrifice pour le péché, qui se confond souvent avec le grand sacrifice d'expiation, le Yom Kippur. Introduction de *Lv* dans la *Traduction Œcuménique de la Bible*.

⁴¹ LANE, W. L., *Hebrews*, p. 263.

visé toute l'Écriture, dont le manuscrit, utilisé dans le culte synagogal, était disposé en rouleau. Or tout ce « volume » rend témoignage au Christ (*Jn* 5,39 ;46-47 ; *Lc* 24,27), comme l'argumentation biblique de l'auteur au cours de cette épître en fait foi⁴².

Le psaume est cité ici comme une retranscription de la LXX⁴³, *ad sensum*. Nous pouvons remarquer d'emblée une différence flagrante entre les versets du psaume hébraïque et les versets ici rapportés. La traduction du psaume hébraïque en français porte, à la place de « un corps tu ajusta pour moi », « tu m'as creusé des oreilles pour entendre » (*Ps* 40, 7, TOB). Grelot conclut dans un court article où il aborde la question que « c'est l'auteur de l'épître aux Hébreux qui a modifié le texte grec du Psaume en faisant de lui une prière adressée à Dieu par le Christ Jésus lui-même, dès son entrée dans le monde »⁴⁴. L'intention de l'auteur sera explicitée par la nouvelle occurrence du mot « σώμα / corp » au v. 10.

L'herméneutique du psaume que l'auteur entreprend aux vs 8-10 manifeste donc davantage son intention christologique. Nous sommes au cœur du développement de la section. En effet, l'auteur reprend l'énumération des sacrifices, lesquels ne sont pas voulus ni estimés bons, car ils sont portés en offrande selon la « νόμος / loi ». Une loi qui est impuissante, inefficace dans ses prescriptions cultuelles à rendre parfait. Au v. 9, il y a un tournant, marqué par le « τότε / alors » : « alors il a dit : voici, je suis-venu faire ta volonté ». Et le verset se poursuit par une formulation antithétique, déjà familière (ch. 7.8.9), qui reprend le balancement des éléments acb, et débouche à la conclusion du v. 10. Ainsi, il apparaît que « ce qui est premier » : les sacrifices offerts constamment selon la loi, sont enlevés, abolis, car l'unique oblation du corps de Jésus-Christ est en parfait accord avec la « θέλημα τοῦ θεοῦ / volonté de Dieu », en tirant de là toute son efficacité⁴⁵. Il établit par

⁴² SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 306.

⁴³ LENSKI, R. C. H., *The Interpretation of the Epistle to the Hebrews and the Epistle of James*, p. 328-329.

⁴⁴ GRELOT, P., « Le texte du Psaume 39,7 dans la Septante », p. 213.

⁴⁵ MAZZAROLO, I. *Hebreus*, o que muda depois de Jesus?, p. 138; LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 162 ; LOPES, A. N., *Hebreus*, p. 208 ; PHILLIPS, R. D., *Hebreus*, p. 326.

conséquent « ce qui est second », en menant à bonne fin notre sanctification.

L'offrande du Christ correspond tout à fait aux perspectives définies dans le psaume. Elle diffère radicalement des sacrifices extérieurs du culte ancien. Jésus n'est pas allé chercher dans un troupeau une bête sans tare, qui [...] ne pouvait pas constituer un instrument d'authentique médiation. Il s'est présenté lui-même : « Voici, je suis venu » ; il a offert son obéissance pleinement humaine, de cœur et de corps (He 10,9-10). A la différence des anciennes immolations d'animaux, dont Dieu ne voulait pas (Ps 39,7), une oblation de ce genre ne pouvait manquer d'être acceptée par Dieu, puisqu'elle consistait, précisément, à faire ce que Dieu voulait (Ps 39,9) ⁴⁶.

Remarquons que la citation du Ps 40, qui est reprise et interprétée ici, a été coupée intentionnellement par l'auteur de l'épître au v. 9, à savoir là où on lit en grec : « faire, Dieu, ta volonté, je le voulus et la Loi au milieu de mon ventre »⁴⁷, l'auteur ne reprend que le début du verset. Mais, tandis que le psaume semble mettre la loi et la volonté de Dieu sur le même pied d'égalité, notre auteur semble accentuer le contraste entre la loi (v. 8) et la volonté divine (v. 9), puisque les sacrifices que Dieu n'agrée pas sont offerts selon les prescriptions de cette loi infirme. Le Christ accomplit ce qu'annonçait 1 Sm 15,22 : « L'obéissance est préférable au sacrifice, la docilité à la graisse des béliers ». Et souvenons-nous que le Seigneur a été rendu parfait par son écoute obéissante (He 5,8-10), et c'est pour cela qu'il devint cause du salut éternel⁴⁸. Or,

⁴⁶ VANHOYE, A., *La lettre aux Hébreux*, p. 198.

⁴⁷ Ps 40, 9, d'après la LXX, selon la traduction de Vanhoye, qui fait remarquer que la variante grecque correspond fidèlement à l'hébreu ; VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 166.

⁴⁸ VANHOYE, A., *La lettre aux Hébreux*, p. 198 : « On ne peut douter, en effet, que, dès le but, le Christ se soit orienté vers l'accomplissement de la volonté de Dieu. Manifestée dans toute son existence ; cette orientation s'est confirmée de façon dramatique lors de son agonie au Jardin des Oliviers : 'Non pas comme je veux, mais comme tu veux !' (Mt 26,39 et parallèles). Elle n'est pas restée une simple disposition mentale, mais elle s'est traduite dans les faits et a trouvé son parfait accomplissement dans 'l'oblation du corps de Jésus-Christ une fois pour toutes' (He 10,10), oblation réalisée dans la mort sur la croix » ; aussi PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 538.

l'oblation du corps du Christ est faite selon la volonté divine, et non selon la loi.

Christ s'offre lui-même non selon une loi extérieure par laquelle ceux qui offrent n'ont rien à avoir avec l'offrande, mais plutôt par l'engagement personnel. Il est à la fois le « ἱερεύς / *prêtre* » et la « θυσία / *victime* »⁴⁹. Son offrande extérieure reçoit sa perfection, son sens téléologique plénier par le sacrifice intérieur, ou *principale sacrificium*, comme dirait St Thomas à la suite d'Augustin⁵⁰. C'est pour cela, d'ailleurs, que seul le sacrifice du Christ peut renouveler intérieurement l'humanité. Cette oblation de son propre corps, dont le caractère unique est emphatiquement indiqué par le « ἐφάπαξ / *une fois pour toutes* », du v. 10, annule les sacrifices sans cesse offerts, lesquels ne parvenaient pas à achever le but escompté qu'ils préfiguraient par avance, à savoir une purification parfaite et définitive (vs 1-2).

Enfin, si l'on remarque que l'« ἐν / *en* » de l'élément « c », au v. 10, indique la cause efficiente de l'offrande sacrificielle du Christ⁵¹ – c'est-à-dire la « θέλημα τοῦ θεοῦ / *volonté de Dieu* »⁵², et le « διὰ / *par* », la cause instrumentale et méritoire⁵³, il faut également, il nous semble, percevoir comment l'auteur fait rejaillir dans les vs 8-10, à la fois ce qu'il affirmait en He 7,27 et en 9,28, à savoir le fait que le Christ s'offre lui-même une fois pour toutes (He 7,27), dans un engagement volontaire et personnel, et qu'il fut offert selon la même volonté divine (He 9,28). « Dans 'l'oblation de son corps [faite] une fois pour toutes' (He 10,10), le Christ a été en même temps passif et actif, il a reçu la perfection et il l'a communiquée [...] »⁵⁴. Voilà l'*offrande*⁵⁵ capable de réaliser la volonté divine de notre sanctification. Le verbe « ἡγιασμένοι / *sanctifiés* », du verbe « ἁγιάζω / *sanctifier* », laisse entendre que cette œuvre de sanctification est comprise dans l'*ephapax* du Christ (« ἐφάπαξ / *une fois pour toutes* » ; *in aeternum, semper*), et en même temps, comme le mode

⁴⁹ PÉREZ MILLOS, S., *Hebreos*, p. 517.

⁵⁰ THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, IIa-IIae, Q. 85.

⁵¹ MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 419; GUTHRIE, D., *Hebreus*, p. 194 ; LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 160.

⁵² MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 422.,

⁵³ SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 306.

⁵⁴ VANHOYE, A., *La lettre aux Hébreux*, p. 203.

⁵⁵ Le grec προσφορά n'apparaît que dans cette section d'Hébreux.

du verbe l'indique, est toujours en train de s'accomplir⁵⁶. Cela nous le verrons davantage dans la sous-section qui suit (B' = vs 11-14).

IV. B' – Troisième paragraphe : vs 11-14.

Selon Vanhoye, « de l'opposition entre deux genres des sacrifices, nous passons à une opposition entre deux situations de prêtres, situations qui, de part et d'autre, résultent du sacrifice offert et en révèlent donc le degré d'efficacité »⁵⁷. La structure symétrique des vs 11-14 fait ressortir les antithèses présentes dans cet ensemble, dont l'analyse doit dégager l'intention de l'auteur. Le premier contraste qui saute aux yeux met en relation d'opposition « tout prêtre » qui « se-tient-debout » (« a »), et le pronom « celui-ci », dans le c', qui désigne « Jésus-Christ » se trouvant dans une position assise, « ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ / à la droite de Dieu ». Cela est indiqué en « a' » par une citation du *Ps* 110⁵⁸. La position « ἵστημι / se tenir debout » des prêtres évoque celle du serviteur en action, jamais en repos, tout comme dans le service lévitique de l'autel, où les prêtres se relayaient pour le culte et les sacrifices (*Dt* 10,8 ; 17,12 ; 18,7)⁵⁹. A cet égard, les verbes qui décrivent l'action du prêtre sont significatifs : « en officiant » et « portant en offrande » sont conjugués au participe présent (v. 11), donnant l'idée forte de continuité.

Une répétition qui s'étend sans interruption et inlassablement dans le temps, caractérisée par l'expression « chaque jour » (chaque année, v. 1.3), et par l'adverbe « πολλάκις / souvent ». Donc, cet itératif ne peut jamais (l'adverbe « οὐδέποτε / jamais » réapparaît tout comme au v. 1) atteindre, par les « mêmes sacrifices », la purification des péchés. Si, dans notre première sous-section (A = vs 1-3), il était question du « Grand Jour » d'expiation une fois l'an, en montrant l'inefficacité de mêmes sacrifices offerts tous les ans, il s'agit ici de comparer l'action répétée dans le temps de prêtres et celle de Jésus-Christ en attitude

⁵⁶ MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 426.

⁵⁷ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 167.

⁵⁸ Selon Del Páramo, le *Ps* 110 est l'un des psaumes plus cités dans le Nouveau Testament, afin d'effectuer une lecture christologique, dans la communauté apostolique, spécialement par Paul, dans ses lettres. DEL PÁRAMO, S. *Las citas de los Salmos en S. Pablo*, p. 231.

⁵⁹ SCHIERSE, F. J., *Epístola aos Hebreus*, p. 96; LANE, W. L., *Hebrews*, p. 266.

d'attente. Dans cette perspective, leur agir est voué à l'échec tout comme les sacrifices. Le mot « *περιαρέω* / *retirer* » nous rappelle ici ce que l'auteur avait déjà affirmé au v. 4, au sujet du sang des bêtes, c'est-à-dire l'impuissance à l'« *ἀφαιρέω* / *retirer* », « enlever », « faire disparaître », « arracher » (le péché)⁶⁰.

Le pronom « celui-ci », qui ouvre le v. 12, apparaît d'emblée en opposition au « *πᾶς* / *tout* » de « tout prêtre », du v. 11. Et, contrairement aux nombreux sacrifices offerts quotidiennement par les prêtres lévites⁶¹, le pronom, qui désigne Jésus-Christ, est le sujet de l'action d'offrir « un seul sacrifice » pour les péchés, ou encore, « une seule offrande », exprimée au v. 14. Les deux adjectifs « un seul » et « une seule » sont en corrélation à l'expression « une fois pour toutes » du verset v. 10, ou juste une fois pour toujours⁶², et du même coup en rapport d'opposition avec le « *πολλάκις* / *souvent* », faisant porter le contraste ici développé à son paroxysme. De même, le verbe « *προσφέρω* / *offrir* », du v. 12, au participe aoriste, et le verbe « s'asseoir », qui est aussi à l'aoriste, marquent l'accomplissement définitif et perpétuel de l'unique offrande de « *Ἰησοῦ Χριστοῦ* / *Jésus-Christ* »⁶³.

Une pérennité manifestée par la répétition de l'expression « pour le (temps) qui perdure » au v. 12 et v. 14. Son unique offrande perdure et accomplit ce que les sacrifices offerts par les prêtres n'ont jamais réussi à faire, à savoir : « rendre parfait » pour la durée du temps. La citation de *Ps* 110, qui est ici reprise⁶⁴, nous renvoie à l'exorde de l'épître aux Hébreux. Là, on avait vu que le « Fils », après avoir effectué la purification des péchés, s'est assis à la droite de la majesté (He 1,3)⁶⁵. Les traits du prêtre que l'auteur d'Hébreux nous dessine ne sont autres que celui de la figure royale davidique du début de l'épître aux Hébreux. En effet, on a souvent appliqué le verbe « s'asseoir » du *Ps* 110,1⁶⁶ à

⁶⁰ Nous n'avons point besoin de noter que le mot « péché » a une incidence massive dans notre section.

⁶¹ P. E. Hughes voit là une indication qui suggérerait que le service lévitique du temple était encore pratiqué au moment où l'épître est rédigée. Cf. HUGHES, P. E., *A commentary on the Epistle to the Hebrews*, p. 399.

⁶² MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 427.

⁶³ MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 424.

⁶⁴ ATTRIDGE, H. W., *Hebrews*, p. 280.

⁶⁵ DATTLER, F., *A Carta aos Hebreus*, p. 136.

⁶⁶ LENSKI, R. C. H., *The Interpretation of the Epistle to the Hebrews and the Epistle of James*, p. 336.

David lui-même. Une application qui est attestée par le texte de 2 Sm 7,18, lequel raconte que le roi David est le premier à « s’asseoir en présence du Seigneur »⁶⁷.

Toutefois, comment comprendre la session de « Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ / *Jésus-Christ à la droite de Dieu* » et son attitude d’attente ? De quoi s’agit-il ? Au v. 14, l’auteur conclut que l’unique offrande de Jésus a rendu parfait « ceux », c’est-à-dire « nous » (v. 10) qui sont sanctifiés⁶⁸ : le verbe « τετελείωκεν / *a rendu parfaits / améliorés* », du verbe « τελειώω / *rendre parfait / améliorer* », est au parfait, et le verbe « ἀγιαζομένουσ / *qu’il sanctifie* », « *qu’il purifie du péché* », du verbe « ἀγιάζω / *sanctifier* », est au participe présent. Ces indices ne font qu’explicitier et confirmer ce que nous entrevoyions déjà au v. 10, c’est-à-dire l’inchoativité de l’acte sacerdotal de « Ἰησοῦ Χριστοῦ / *Jésus-Christ* ».

L’acte sacerdotal du Christ, selon Rouwez,

est vu sous un double aspect, celui du sacrifice accompli et celui d’un accomplissement encore en cours dans l’apparaître devant Dieu et la session à sa droite. La session royale signe la fin du sacrifice pour le péché, fin céleste qui ne laisse apparaître que le seul caractère royal du Christ [...]. Mais que peut vouloir dire cette émergence royale du Christ dans l’accomplissement de son sacrifice ? Elle vient expliquer, semble-t-il, la Nouvelle Alliance instaurée en ce sacrifice. La session céleste s’accorde avec l’office d’intercession, tel qu’il fut posé déjà en 7,25 : ‘vivant pour tout le temps en vue d’intercéder pour eux [qui s’approchent par lui de Dieu]’⁶⁹.

⁶⁷ SPICQ, C., *L’Épître aux Hébreux*, p. 309.

⁶⁸ LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 162.

⁶⁹ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 2. L’auteur poursuit : « Ce qui nous intéresse aussi, c’est le texte de 2 Sm 7 (déjà cité en 1,5), présentant l’alliance davidique, comme une alliance pour toujours (*eōs aiōnos*, 7,16). Elle établit la descendance davidique sur la maison de Dieu, (ce que reprend He en 10,19-20), à laquelle David répond dans l’acte de ‘s’asseoir’ (*ekatisen*) devant Dieu et de lui adresser une prière. Ce serait là le seul texte biblique, à l’estime de Gourges (*Lecture christologique du Psaume CX*), d’une prière adressée à Dieu en position assise. La prière de David est d’un intercesseur et d’un garant, proclamant que Dieu confirmera l’alliance qu’il a promise (vs 24,26,27,29) ».

En effet, cet accomplissement encore en cours, par l'acte d'intercession du Christ devant Dieu serait indiqué par le mode du verbe « ἁγιάζω / *sanctifier* », au v. 14. A cet égard, nous pourrions également faire valoir la finale de la citation du *Ps* 110,1⁷⁰, au v. 13, où l'attente se réfère à la soumission des ennemis⁷¹. Or, nous avons vu au ch. 2, que toutes choses ont été subordonnées par-dessous ses pieds (He 2,8, citation du *Ps* 8,5-7). Cependant cette subordination n'est pas encore tout à fait manifeste. Le texte, au ch. 2, continue en décrivant le couronnement de gloire et d'honneur (aspect royal) de celui qui a vaincu la mort et qui, en plus, a mené de nombreux fils à cette même gloire (« meneur-en-chef de leur salut »), en les rendant parfaits. Le champ sémantique apparaît ainsi clairement proche du nôtre. Et pour compléter ce cadre sémantique, le verbe « ἁγιάζω / *sanctifier* » est aussi employé, en He 2,11, au participe présent, à propos de ceux que Jésus sanctifie, tout comme en He 10,14.

Dès lors, il nous semble que nous pouvons voir dans la suite du ch. 2, aux vs 14-15, les ennemis qui doivent être mis à ses pieds, à savoir la « mort », de laquelle nous sommes déjà affranchis, et le « diable » dont le pouvoir a été rendu inopérant. Pour dire autrement, en modifiant un adage connu : « la guerre est déjà remportée, mais les batailles pas encore »⁷². Voilà la sanctification qui s'accomplit toujours plus encore dans la vie de ceux qui ont été rendus parfaits. Ainsi, comme le dit Rouwez,

la description d'He est donc celle d'un prêtre royal assis, comme David le fut, devant Dieu, n'offrant pas de sacrifice, ayant déjà accompli la purification et médiatisé la nouvelle Alliance, pour être maintenant assis en posture royale et clamer l'accomplissement de l'Alliance promise à sa descendance »⁷³.

C'est de cette Alliance que témoigne l'Esprit dans les versets suivants.

⁷⁰ KOESTER, G. R., *Hebrews*, p. 440.

⁷¹ A propos des « ennemis », il est difficile de dire exactement, dans le contexte de la section, de quels ennemis s'agit-il. Certains ont tout simplement pensé à Satan (C. Scipq, *op. cit.*, p. 310). Mais nous pouvons nous rapporter à 1 Co 15, 25.54-56, où Paul cite à la fois le *Ps* 110,1 et le *Ps* 8,7, et parle explicitement de la mort.

⁷² HUGHES, P. E., *A commentary on the Epistle to the Hebrews*, p. 402.

⁷³ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 2.

IV. A' – Quatrième paragraphe : vs 15-18

A trois reprises l'auteur de l'épître aux Hébreux fait recours au témoignage de l'Esprit Saint : en He 3,7-11 ; en He 9,6-10 et ici, en He 10,15-17. En effet, à l'instar de He 3,7-11, où l'auteur avait introduit une citation scripturaire tirée du Ps 95, les vs 15-18 (sous-section A') se construisent autour de la citation de Jr 31,33-34 (LXX : Jr 38,31-34), comme une *magna inclusio*⁷⁴, dans un acte solennel de proclamation de la parole prophétique qui vient de l'Esprit. Dans les vs 15-18, le texte d'Hébreux, par l'emploi emphatique du verbe « μαρτυρέω / témoigner » au début de la phrase, manifeste que l'Esprit Saint nous parle dans l'Écriture, en portant témoignage entre Dieu et l'homme⁷⁵. Le texte laisse entendre que l'Esprit parle, là où le prophète affirme qu'il s'agit de « Dieu » qui parle (YHWH). Il parle, pour ainsi dire, au nom de « Ἰησοῦ Χριστοῦ / Jésus-Christ », afin de confirmer toute la thèse développée jusqu'ici⁷⁶, qui aboutit à l'ordre nouveau attesté par les Écritures.

La base scripturaire de ce paragraphe est le même texte du prophète Jérémie utilisé en He 8,10-12. Cependant, l'auteur ne le reprend qu'en partie, en modifiant plus d'un détail afin de proposer une nouvelle structure, selon le sens recherché.

Il place, par exemple, *cœurs* avant *pensée* et construit les deux noms avec la préposition 'ἐπί / sur', ce qui invite à les faire dépendre tous deux du verbe *inscrirai*, au lieu d'attribuer le premier à *donnant*. Il joint à *péchés* un parallèle, *iniquités*, et substitue au subjonctif aoriste *μνησθῶ / je me souviendrai*, du verbe 'μυμήσκω / se souvenir' un futur indicatif 'μνησθήσομαι / je me souviendrerai'. De la sorte, il obtient deux formules doubles et, suivies chacune d'un verbe au futur.⁷⁷

⁷⁴ MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 428; KOESTER, G. R., *Hebrews*, p. 435, présente un tableau synoptique sur le texte de Jr 31,31-34 (LXX: Jr 38, 31-34) utilisé dans He 8,10-12 et He 10,16-17.

⁷⁵ HUGHES, P. E., *A commentary on the Epistle to the Hebrews*, p. 403; SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 310. Les deux auteurs évoquent le texte 2P1, 21, qui parle de l'inspiration des prophètes par l'Esprit Saint.

⁷⁶ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 168.

⁷⁷ VANHOYE, A., *La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux*, p. 168.

On peut voir cela aux vs 16-17 : « sur leurs cœurs et sur leurs pensées je les inscrirai / et de leurs péchés et de leurs iniquités je ne me rappellerai plus ». Le rapport entre *a* et *b* laisse alors voir le parallèle entre l'« alliance » et « mes lois », lequel parallèle présente la nouvelle Alliance (*a*) et en donne les propriétés (*b*)⁷⁸. Une Alliance nouvelle et supérieure (He 7,22 ; 8,6.8.10 ; 9,15 – rappelons la correspondance avec la proposition de He 8,6), dont l'auteur retient ici à la fois son caractère intérieur (inscrit sur les cœurs et les pensées) et sa capacité de rémission des péchés, comme il nous est indiqué au v. 18. Or, nous savons d'après le ch. 9, que sans effusion de sang il n'y a pas de rémission des péchés (He 9,22).

Le Christ, par l'offrande de l'unique sacrifice de son corps, scelle ainsi pour l'éternité⁷⁹ une Alliance nouvelle dont les *lois* sont inscrites sur les cœurs⁸⁰. En effaçant les péchés de la conscience du pécheur, qui était lourde des œuvres mortes (He 9,14), il établit une communion « supérieure » avec Dieu, ce que la « loi » et ses sacrifices indiquaient mais ne parvenaient pas à accomplir. Voilà pourquoi il n'y a plus de sacrifices pour le péché, puisqu'il s'agit maintenant de faire mémoire de l'unique offrande pour les péchés et non pas des péchés, comme il était affirmé au v. 3. Dieu ne se *rappellera* plus les péchés et des iniquités (v. 17). Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de péchés commis devant Dieu ou que Dieu déclarerait qu'il n'y a plus de péchés, mais plutôt que les péchés, passés, présents et futurs, ont été pardonnés une fois pour toutes par le sacrifice unique de « Ἰησοῦ Χριστοῦ / Jésus-Christ », à travers un rachat qui demeure éternellement, en englobant toute l'histoire : « là-où il y a rémission de ceux-ci, il n'y a plus d'offrande pour le péché » (v. 18).

Une autre modification apportée ici à la citation de Jérémie, concerne la suite de la phrase, selon laquelle l'alliance est disposée pour « la maison d'Israël » (He 8,10). Or, ce n'est plus le cas. Le v. 16 reprend la citation en mettant à la place de « la maison d'Israël », le pronom « eux », que nous pouvons lier au v. 14, en évoquant ainsi *ceux* qui sont sanctifiés. Ainsi, le Christ, Prêtre et Roi, apparaît comme celui qui ne

⁷⁸ LOVINFOSSE, H. « Exposé sur He 10,1-18 », IET, 2001-2002, p. 9.

⁷⁹ DATTLER, F., *A Carta aos Hebreus*, p. 134 ; LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 163.

⁸⁰ MAZZAROLO, I. *Hebreus, o que muda depois de Jesus?*, p. 138-139; LONG, T. G., *Ebrei*, p. 128.

cesse d'intercéder « ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ / à la droite de Dieu » pour ceux qu'Il sanctifie, en leur donnant une perfection d'une alliance nouvelle, par l'application des mérites de son offrande sacrificielle.

M. Gourgès a fait remarquer le rapport étroit entre le *Ps* 110, presque omniprésent dans l'épître aux Hébreux, et la Pentecôte⁸¹. Il remarque la présence du thème de l'Alliance dans les ch. 8-10, où la première alliance est mise en parallèle avec la seconde, liée au Christ ressuscité et exalté « ἐν δεξιᾷ τοῦ θεοῦ / à la droite de Dieu ». Et il indique le lien fort avec la Pentecôte à travers la citation de *Jr* 31, que nous retrouvons au ch. 8 et dans la finale du ch. 10 ; ce qui suggérerait que l'épître aux Hébreux voit la Pentecôte comme fête de l'Alliance, « comme signe de la nouvelle alliance » en *Jr* 31,31-34 (LXX : *Jr* 38,31-34)⁸².

Or, l'auteur de l'épître aux Hébreux affirme également que la mention de la « droite » (110,1) a le mérite de rappeler que Jésus-Christ partage les prérogatives divines⁸³, particulièrement l'envoi de l'Esprit. En même temps,

le motif de la droite, inspiré du *Ps*. CX, est lié à une réalité présente en fonction de laquelle tout le reste se trouve situé. C'est en effet par rapport à cette réalité – le ministère actuel d'intercession du Christ ressuscité – que se voit dévalué le passé de la première alliance, tandis que le passé du sacrifice de Jésus apparaît tout entier orienté vers elle⁸⁴.

Dès lors, ne pouvons-nous pas nous demander si le témoignage de l'Esprit Saint, en He 10,15-18, ne serait-il pas précisément l'attestation prophétique de l'œuvre achevée d'expiation des péchés de la part du Christ Roi-prêtre, à la communauté de ceux qui sont sanctifiés, pour qui l'accomplissement n'est pas encore au bout ?

⁸¹ GOURGES, M., « Lecture christologique du Psaume CX et Fête de la Pentecôte », p. 5-24. L'auteur rappelle que le texte du *Ps* 110,1 est aussi repris en Ac 2,33-36.

⁸² MARCHESE-CASALE, C., *Lettera agli Ebrei*, p. 428-429 ; LAUBACH, F., *Carta aos Hebreus*, p. 165 ; LOPES, A. N., *Hebreus*, p. 212 ; LANE, W. L., *Hebrews*, p. 2568 ; KISTEMAKER, S., *Hebreus*, p. 389 ; ATTRIDGE, H. W., *Hebrews*, p. 281.

⁸³ LANE, W. L., *Hebrews*, p. 257.

⁸⁴ GOURGES, M., « Lecture christologique du Psaume CX et Fête de la Pentecôte », p. 24.

V – Conclusion

Faut-il voir, en He 10,1-18, seulement une récapitulation de tout le développement de l'auteur, commencé au ch. 8, sur le ministère céleste du prêtre éternel ?⁸⁵ Certes, l'idée de récapitulation y est, mais le texte a sa spécificité propre selon l'intention de l'auteur, que nous avons essayé de faire rejaillir au fil de notre lecture interprétative. La section He 10,1-18 apparaît, sans aucun doute, comme la conclusion de l'ensemble He 8,1–10,18. Tout ce développement a donc

son point d'aboutissement dans la position finale du Prêtre-Roi dont la session lui accorde la puissance victorieuse de Dieu sur les ennemis, par la médiation de l'Alliance mise en loi dans les promesses supérieures de la nouvelle alliance de Jérémie⁸⁶.

La position que tient le Prêtre-Roi devant Dieu est celle d'un intercesseur qui, ayant accompli la médiation parfaite entre l'homme et Dieu, ne cesse de nous envoyer son Esprit, afin que nous puissions entrer dans l'accomplissement de sanctification, en étant assurés de la perfection éternelle de l'offrande de Jésus-Christ qui est cause de notre salut.

L'auteur de la lettre aux Hébreux a devant lui le fait que le Christ est le grand prêtre, qui s'offre, en offrande, une fois pour toutes. Pour lui, Jésus-Christ n'entre qu'une seule fois dans le Saint des Saints et accomplit l'unique sacrifice pour le salut de tous. Il est cause du salut éternel, selon l'ordre du sacerdoce de Melchisédek (*Ps* 110) et dans la descendance davidique (*Ps* 40), comme en témoigne l'Esprit de Dieu, apportant la prophétie de *Jr* 31. Enfin, l'auteur de la lettre aux Hébreux ne doute pas de placer Jésus-Christ comme le grand prêtre éternel, le seul capable d'accomplir un sacrifice pour le salut éternel de toute l'humanité.

Références bibliographiques

ATTRIDGE, H. W., **Hebrews**. Hermeneia – A Critical and Historical Commentary on the Bible. Minneapolis : Fortress Press, 1989.

⁸⁵ SPICQ, C., *L'Épître aux Hébreux*, p. 300.

⁸⁶ ROUWEZ, J., « Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance », p. 4.

CASALINI, N., « I sacrifici dell'antica alleanza nel piano salvifico di Dio secondo la Lettera agli Ebrei ». In: **Rivista Biblica** 35, 4 (1987), p. 443-464.

DATTLER, F., **A Carta aos Hebreus**. São Paulo: Paulinas, 1980.

DEL PÁRAMO, S., Las citas de los Salmos en S. Pablo. (1963). *Analecta Biblica* 1 (17). Studiorum Paulinorum Congressus Internatinalis Catholicus 1961. Pontificio Instituto Biblico (Org.). Roma: PIB, 1963, p. 229-241.

GONZAGA, W. O., « *Corpus Paulinum* no cânon do Novo Testamento». *Atualidade Teológica*, Rio de Janeiro: PUCRio, v. 21, n. 55, jan/abr2017, p. 19-41.

GOURGES, M., « Lecture christologique du Psaume CX et Fête de la Pentecôte ». In: **Revue Biblique** 83 (1976), p. 5-24.

GRELOT, P., « Le texte du Psaume 39,7 dans la Septante ». In: **Revue Biblique** 108 (2001), p. 210-213.

GUTHRIE, D., **Hebreus. Introdução e Comentário**. São Paulo: Vida Nova, 1984.

HUGHES, P. E., **A commentary on the Epistle to the Hebrews**. Eerdmans: Grand Rapids, 1997.

KISTEMAKER, S., **Hebreus**. São Paulo: Cultura Cristã, 2013.

KOESTER, G. R., **Hebrews**. The Anchor Bible, vol. 36. New York : Doubleday, 2001.

LANE, W. L., **Hebrews**. Word Biblical Commentary, vol. 47B. Dallas ; Texas : Word Books ; Publisher, 1991.

LAUBACH, F., **Carta aos Hebreus**. Curitiba: Esperança, 2000.

LENSKI, R. C. H., **The Interpretation of the Epistle to the Hebrews and the Epistle of James**. Columbus, Ohio : The Warturg Press, 1956.

LONG, T. G., **Ebrei**. Torino: Claudiniana, 2005.

LOPES, A. N., **Hebreus**. São Paulo: Cultura Cristã, 2016.

LOVINFOSSE, H., « **Exposé sur He 10,1-18** ». Bruxelles : IET, 2001-2002.

MARCHESE-CASALE, C., **Lettera agli Ebrei**. Roma: Paoline, 2005.

MAZZAROLO, I., **Hebreus, o que muda depois de Jesus? Do Jesus Histórico ao Cristo da fé**. Rio de Janeiro: Isidoro Mazzarolo, 2011.

MIMOUNI, S. C., Le «grand prêtre» Jésus «à la manière de Melchisédech» dans l'Épître aux Hébreux. **Annali di Storia dell'Egesi** 33/1, 2016, p. 79-105.

PÉREZ MILLOS, S., **Hebreos**. Viladecavalls, Barcelona : CLIE, 2009.

PHILLIPS, R. D., **Hebreus**. São Paulo: Cultura Cristã, 2018.

ROUWEZ, J., « **La structure littéraire du texte d'hébreux** », **introduction au séminaire Epître aux Hébreux**. Bruxelles : IET, 2005.

ROUWEZ, J., « **Le Fils, prêtre et roi, de la Nouvelle Alliance** », **reprise de He 5,11-10,39**. Bruxelles : IET, 1999.

ROUWEZ, J., « **Traduction** ». Séminaire “Epître aux Hébreux”. Bruxelles : IET, 2005.

SCHIERSE, F. J., **Epístola aos Hebreus**. Rio de Janeiro: Vozes, 1970.

SPICQ, C., **L'Épître aux Hébreux**, Commentaire T 2, Etudes Bibliques 40/2. Paris : Gabalda, 1953.

THOMAS D'AQUIN, **Somme Théologique**, Ila-IIae. Paris : Cerf, 1984

TRADUCTION ŒCUMENIQUE DE LA BIBLE. Paris : CERF, 2010.

VANHOYE, A., La lettre aux Hébreux : Jésus-Christ, médiateur d'une nouvelle alliance, Jésus et Jésus Christ 84. Paris : Desclée, 2002.

VANHOYE, A., La structure littéraire de l'Épître aux Hébreux, Studia Neotestamentica 1, 2 éd. Paris-Bruges : Desclée, 1976.